



**MAIRIE
DE
DRAILLANT**

Heures d'ouverture :
Lu et Ma : 13h30 - 17h
Me : 9h - 17h30 sans interruption
Ve : 14h - 18h30

E-Mail : mairie.draillant@orange.fr

74550

☎ 04.50.72.40.91 📠 04.50.72.29.16

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 10 janvier 2022**

Présents : BERNADON Bernadette, DREVON Amandine, DUCHEMIN Patrick, IRSCHFELD Stéphane, LACROIX Benoît, LACROIX Jean-Charles, MAURICE Claude, MAZAUD Florence, NADAS Isabelle, PONCET Jean-Marc, TAPIE Stéphane.
Absents excusés : BUFFET Emmanuelle, GENOUD Pascal, PRETI Julie.
Pouvoir de Julie PRETI à Amandine DREVON.
Madame Florence MAZAUD a été désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 29 novembre 2021 est adopté à l'unanimité.

AVENANT A LA CONVENTION DENEIGEMENT

Monsieur Claude MAURICE, 1^{er} adjoint, rappelle au Conseil municipal la convention signée avec le GAEC Le Maréchal relative au déneigement sur le secteur du Mont. Il informe qu'il est nécessaire de réajuster la période d'intervention pour la fixer du 15 novembre au 15 mars.
Le Conseil municipal, entendu cet exposé et à l'unanimité, approuve l'avenant à la convention de déneigement.

SUBVENTION SKI DE FOND A L'APE

Monsieur Claude MAURICE, 1^{er} adjoint, explique au Conseil municipal que les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 vont participer à 3 sorties de ski de fond. Il propose de subventionner cette activité à hauteur de 50%.
Le Conseil municipal, entendu cet exposé et à l'unanimité, approuve l'attribution d'une subvention de 942,15 € pour financer les sorties de ski de fond.

ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT DU COMTE DES ALLINGES

Le Conseil Municipal désigne Benoît LACROIX membre titulaire et Claude MAURICE membre suppléant auprès du syndicat du Comté des Allinges.

DECISION MODIFICATIVE

Monsieur Claude MAURICE, 1^{er} adjoint, explique au Conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à certaines modifications sur le budget 2021 afin de régler les factures attendant aux dépenses réalisées en 2021.

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et à l'unanimité, approuve les modifications budgétaires.

QUESTIONS DIVERSES

Nous rappelons aux habitants de Draillant que le recensement débutera le jeudi 20 janvier 2022 jusqu'au samedi 19 février 2022. Il sera assuré par nos 2 agents recenseurs : Dominique PINAUD et Nicola TETI.

NOUVEAU : découvrez les infos de votre commune sur votre smartphone :

- . gratuite
- . pas de données personnelles
- . pas de pub
- . toutes les infos en temps réel

L'application POLITEIA France est l'outil indispensable pour rester en contact direct avec votre commune. A télécharger sur app store ou google Play

Prochain conseil municipal prévu le lundi 07 février 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le 1^{er} adjoint,
Claude MAURICE

